

# LE 17 MARS, EN GRÈVE POUR LES SALAIRES !

**La Poste affiche des bénéfices records pour son exercice 2021. 2 milliards de bénéfices et 700 millions de dividendes aux actionnaires. Si ces dividendes étaient distribués à l'ensemble des travailleur-ses du groupe, ce sont 3000€ (hors cotisations) qui bénéficieraient à chaque postier-es. En plein débat électoral sur les promesses pour le « pouvoir d'achat », les postières et postiers, comme tous les secteurs professionnels, doivent imposer un vrai partage des richesses !**

Après une année 2020 de disette salariale, prétextée par la crise sanitaire, le Groupe La Poste annonce un chiffre d'affaire en augmentation dans toutes ses branches. Courrier/colis, Réseau Grand Public et Numérique, La Banque Postale, Géopost et grand nombre de filiales enregistrent une santé économique exceptionnelle et des bénéfices des plus indécents. La Poste met en place un plan stratégique de réductions des coûts (les coûts c'est nous...), de commercialisation de la modestie sociale et d'institutionnalisation de la précarité. SUD PTT dénoncera et combattra ce plan stratégique avec la plus grande pugnacité. Nous ferons front contre toutes les formes de répression envers les syndicalistes, qui, luttant contre les conséquences de cette stratégie, sont attaqués dans leurs libertés syndicales et menacés de sanctions.

Les négociations salariales 2022 (NAO) avec la Poste relèvent encore du mépris. Les quelques dizaines d'euros saupoudrés ne combleront pas l'appauvrissement des personnels de La Poste, dans une économie capitaliste qui veut vite, très vite, rattraper ou faire exploser ses profits. Les prix explosent, notamment de l'énergie et des

céréales dans une situation sanitaire ou géopolitique incertaine. Pendant que la Couronne protège ses bijoux, elle jette quelques miettes à ses sujets. En l'occurrence, une prime d'intéressement de 591 euros, insuffisantes si on la ramène à deux ans (on n'a rien touché en 2021), déplorable si on la rapporte aux critères de calcul d'avant COVID, critères révisés avec l'appui des syndicats signataires. Nous aurions dû toucher le triple de prime d'intéressement !



SUD n'a donc pas signé les accords salariaux, car, comme vous, nous les considérons injustifiés et trop loin de nos besoins ! Plutôt que de déplorer la faiblesse de nos salaires, nous devons exiger des augmentations justes et conséquentes, tout de suite !

Les actionnaires de La Poste, à

savoir la CDC (organisme public) et l'Etat, sont donc responsables de ce que la gouvernance octroie. Alors que le débat électoral est l'occasion de parler, d'un côté de l'échiquier politique, de « pouvoir d'achat » (en baissant les nécessaires cotisations) ou de l'autre d'augmentations des salaires, nous devons nous saisir de la période.

Mettons les promesses électorales (qui n'engagent que celles et ceux qui y croient) face à la nécessité de stopper l'une des machines à fric publiques, La Poste ! A SUD PTT, nous croyons que notre émancipation ne passera que par notre mobilisation !

Avec la guerre en Ukraine, les prix à la pompe explosent et les matières premières vont suivre. Plus que jamais, il faut mettre la pression pour que nos revenus soient revus à la hausse.

Imposons nos revendications : 13ème mois, 300 euros net mensuels, 2.1 grade de base au courrier/colis, 2.3 grade de base dans les autres métiers, 3 euros de l'heure de nuit, sur-cotisation patronale pour les temps partiels, et une prime d'intéressement triplée ! Les axes d'augmentations salariales ne manquent pas, et par ailleurs se complètent.

**LE 17 MARS, À L'APPEL DE SUD-SOLIDAIRES, DE LA CGT, LA FSU ET DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIF !**

**SUD**  
Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envergies 75020 Paris

01 44 62 12 00

www.sudptt.org



@fdSudPTT



sudptt@sudptt.fr

@federationSudptt



federation.sudptt

Union  
syndicale

**Solidaires**